

MAIRIE DE VECKRING

57920



COMMUNE
De 57920 VECKRING
AVIS AUX RESERVATAIRES
DE CHASSE

Au cours de la réunion du Conseil Municipal de Veckring en date du 9 juin 2023, les élus se sont prononcés en faveur de la répartition du produit de la location de la chasse communale entre les différents propriétaires fonciers pour la période 2024-2033.

Les propriétaires fonciers qui disposent de 25 hectares de terres d'un seul tenant, ou 5 hectares en eau d'un seul tenant pourront exercer leur droit de réserve dans un délai de 10 jours à compter du vendredi 16 juin 2023, date de la publication, en déposant un dossier en mairie.

Passé ce délai plus aucune réserve de chasse ne pourra être déposée.

Fait à Veckring, le 14 Juin 2023

Le Maire

JOST Pascal

